

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE **VOUVRAY SUR HUISNE**  
LE JEUDI 08 AVRIL 2021 à 20h30

Date de convocation : 31 /03/2021

L'an deux mil vingt et un le huit avril à vingt heures trente minutes

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre CIRON, Mme Dominique COMBE, M. Roger LEBRETON, M. Stéphane CRUCHET, Mme Séverine RHÉTAT, M. François THOMELIN, M. Fabien AVIGNON, Mme Pauline RAMON, M Christian LAUNAY, M. Gonzague de MONTESSON, M. Christian AATZ.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : /

Etaient absents : /

Mme Dominique COMBE a été élue secrétaire de séance.

le Compte rendu du conseil municipal du 30 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**OBJET DE LA DELIBERATION 2021-20 : Vote du taux d'imposition des contributions directes locales pour 2021.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide : les taux d'imposition des contributions directes locales sont les suivants pour l'année 2021 :

- Taxe foncière bâtie : 28.41 %
- Taxe foncière non bâtie : 22.90 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des membres présents.

**OBJET DE LA DELIBERATION 2021-21 : CHOIX DU DEVIS POUR UN PANNEAU DE SIGNALÉTIQUE A 13 b.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal concernant **une proposition pour un panneau de signalétique A 13 b**. La proposition est la suivante :

Entreprise SIGNALÉTIQUE VENDOMOISE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide le devis de l'entreprise SIGNALÉTIQUE VENDOMOISE et vote pour à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 21 h 45, Le Maire Jean-Pierre CIRON.

